

 		Plan Climat Air Energie Territorial			
Action n° C4 Etudier la possibilité de financer le développement des énergies renouvelables et de réseaux		Référence SRADDET Objectifs 5, 6, 7, 13, 14, 16 Règle n°29	Lien avec les PLU, ORT, PLH		Atténuation
Axe stratégique : Energies renouvelables					
Référence Plan d'actions - PCAET					
Objectifs			Contexte		
2026 1- Inciter les communes à accueillir des unités de production d'énergies renouvelables ou des réseaux de chaleur 2 - Impliquer de façon positive les habitants 3 - Favoriser la fourniture d'énergies renouvelables 2030 Généraliser le dispositif de fonds de concours et de participation citoyenne à tous les projets d'installation d'énergies renouvelables et de réseaux			La fiscalité de l'Impôt Forfaitaire sur l' Energie et les Réseaux avantage le Département, la Région et les EPCI au détriment des communes qui pourtant supporte les nuisances et contraintes liées aux installations Les projets suscitent une opposition importante et des recours préjudiciables aux implantations		
Cible			Potentiel de réduction des GES		
Communes, habitants			Fonction des puissances installées		
Pilotage de l'action			Délais		
Agglo du Pays de Dreux			Sur la durée du Plan Climat Air Energie Territorial		
Partenaires : Gedia, Développeurs, Energie Partagée, bailleurs sociaux (NPNRU), communes (commandes de fourniture d'énergie renouvelable), Fibois			<u>Lien avec les fiches B2, C1, C2, C3, C5</u>		
Descriptif					
1 -Etudier la création d'un fonds de concours permettant d'instaurer un équilibre de recettes fiscales entre la commune et l'Agglo du Pays de Dreux ; ce fonds de concours sera fléché sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux prioritairement dans les communes d'accueil et les communes limitrophes ; et financé par la recette fiscale IFER perçue par l'Agglo lors de nouvelles implantations (effet neutre sur le budget actuel) 2 - Réaliser une action exemplaire de financement par épargne participative citoyenne 3 - Intégrer le critère ENR dans le marchés publics de fourniture d'énergie notamment dans le groupement d'achat électricité 4 - Labelliser un filière bois énergie locale avec le soutien de l'association Fibois					
Humains :			Financiers :		
Pas de moyens spécifiques Service Climat Energie Communication : Pas de moyens spécifiques			A étudier sur la partie Fonds de Concours		
Indicateurs de suivi		Nombre de Communes bénéficiaires du fonds de concours ; Montant attribué ; Nombre d'installations, Puissance installée, Nombre de souscripteurs à l'épargne citoyenne, Montant collecté			
<u>Etapes de réalisation pour le fonds de concours</u>					
 Evaluer l'IFER, définir les conditions d'attribution du fonds de concours et délibérer		 Choisir un projet d'installation comme pilote		 Evaluer l'action	
 Généraliser à tous les projets d'installation					